

# BILAN À 2 ANS

2017 • 2019

## Missions pour le quinquennat

Passer de la massification à la démocratisation réelle de l'enseignement supérieur :

- | *Créer un continuum où **le lycée prépare mieux à l'enseignement supérieur*** (Bac -3 / Bac +3)
- | ***Demander aux formations de gagner en souplesse*** et adaptation pour tout public
- | ***Lever les freins d'accès aux études***, favoriser la mobilité sociale et géographique
- | ***Endiguer l'échec massif en licence*** (aujourd'hui, 1 étudiant sur 3 valide sa licence en 3 ans), en donnant plus d'autonomie aux équipes pédagogiques dans les universités

Transformer les études de santé pour mieux former les soignants de demain :

- | ***Transformer l'accès aux études de santé*** (aujourd'hui, on peut encore redoubler 2 fois sans obtenir aucune équivalence en première année) et le **numerus clausus**
- | ***Diversifier le recrutement des personnels de santé*** en décloisonnant les études médicales et créer des liens entre les futurs professionnels en ancrant l'ensemble des formations de santé dans l'espace universitaire

Investir dans la recherche et l'innovation pour relever les grands défis de demain :

- | ***Définir des priorités stratégiques*** pour encourager la recherche à fournir des solutions aux enjeux sociétaux majeurs
- | ***Financer les laboratoires*** pour redonner des moyens, du temps et de la liberté aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs dans une compétition mondiale qui s'accélère
- | ***Développer l'attractivité des emplois*** et des carrières scientifiques
- | ***Impulser l'innovation*** et la recherche partenariale

## Les actions en quelques mots

*Démocratisation de l'enseignement supérieur*

*Souplesse des formations*

*Des étudiants mieux orientés pour réussir*

*Des étudiants plus motivés à suivre des études*

*Accompagnement personnalisé vers la réussite*

*Revalorisation de la recherche*

*Nouvelle impulsion pour l'innovation*

# Les mesures concrètes

## LA LOI ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS DU 8 MARS 2018

**La plateforme Parcoursup agit pour l'égalité, elle apporte le même niveau d'information à chaque candidat :** description des formations, taux de réussite, débouchés, attendus des formations pour réussir etc. Les équipes du lycée et de l'enseignement supérieur travaillent de concert pour mieux orienter et répondre aux candidats : numéro vert de l'Onisep, interactions sur les réseaux sociaux, sessions d'information dans les lycées, déploiement d'étudiants ambassadeurs, services civiques, possibilité d'échanger avec le responsable pédagogique des formations etc

**La loi ORE a fait baisser le coût de la rentrée et développe de nouveaux services de vie étudiante :** suppression du régime de sécurité sociale étudiante et de la cotisation correspondante (217 €/an), gel du prix du ticket de restauration universitaire, maintien du montant des bourses et paiement à date fixe, création de nouveaux logements étudiants, renforcement du système de garantie locative gratuite ouverte à tous (Visale) etc

**La loi ORE consacre la création de parcours personnalisés :** les « oui, si » qui permettent aux étudiants de ne pas décrocher au cours de leur 1<sup>ère</sup> année de licence en créant des études « sur-mesure ». Elle permet aussi de prendre une année de césure tout en restant sous statut étudiant

**Le nouvel arrêté "Licence"** a donné la liberté nécessaire aux équipes universitaires pour créer des parcours de formation souples et pouvant s'adresser à plusieurs publics

**+ de 30 000 places supplémentaires créées**

avec la loi ORE en 2018

**+ 27 000 candidats qui ont accepté une proposition**

par rapport à 2017

**+ 21% de boursiers**

admis dans l'enseignement supérieur

**650 établissements**

qui ont proposé dès la 1<sup>ère</sup> année des dispositifs "Oui-si"

**+ 100 millions d'euros de pouvoir d'achat**

rendus aux étudiants

## EXPÉRIMENTER DE NOUVEUX REGROUPEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS

**La loi ESSOC** a permis d'expérimenter de nouveaux regroupements d'établissements en vue, notamment, de conjuguer les qualités des universités et des grandes écoles, et d'augmenter la visibilité et l'attractivité de notre enseignement supérieur et de notre recherche à l'international

## LA RÉFORME DES ÉTUDES DE SANTÉ

**Fixation du nombre de médecins par les régions, en lien avec les Universités et les ARS (projet de loi Santé) et transformation de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) :** désormais, les étudiants auront des profils plus divers et pourront passer en 2<sup>ème</sup> année de licence s'ils ne réussissent pas le concours, qu'ils pourront repasser une fois au cours de leur licence

**Transformation du 1er cycle des études de santé sur un modèle présentant des enseignements en partie « majeure / mineure ».** **Renforcement de la pratique des futurs médecins :** déploiement du service sanitaire (sensibilisation des populations par les étudiants en médecine), modification des épreuves d'internat (ECN) pour faire une plus grande place à la pratique

**Inclusion des formations paramédicales dans l'université, comme les études d'infirmiers, de la réadaptation et de la maïeutique :** tous les étudiants en santé apprennent à coopérer dès les bancs de l'université et bénéficient des mêmes droits et des mêmes services que les étudiants inscrits dans un cursus licence, master, doctorat. Inclusion des formations en soins infirmiers sur Parcoursup et suppression des concours correspondants (avec l'ensemble des frais associés)

### 25 millions d'€

rendus aux candidats qui souhaitent rejoindre les formations en soins infirmiers (suppression des concours)

## 6 programmes prioritaires de recherche lancés en 2018 et 2019

pour un montant de 245 millions d'euros

## LANCEMENT DE TROIS CHANTIERS MAJEURS POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

**Les programmes prioritaires de recherche lancés par le Gouvernement mettent toute la force de nos laboratoires au service des grandes priorités sociales identifiées :** sortie des phytosanitaires, lutte contre la résistance aux antibiotiques, intelligence artificielle etc. En parallèle, accélération du rythme de l'innovation par la simplification du transfert et du partenariat avec les entreprises

**Lancement d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour redonner des moyens et de la visibilité à nos chercheurs :** souhaitée depuis plusieurs années par la communauté scientifique, elle sera votée en 2020, après un travail de co-construction mené avec l'ensemble des acteurs concernés

**Renforcement du couple franco-allemand :** création des Universités Européennes et forte influence de la France dans la constitution du programme "Horizon Europe", qui deviendra prochainement le plus important programme de recherche et d'innovation au monde

## À retenir sur les 12 derniers mois

**La loi Orientation et Réussite des Étudiants** : une politique publique pour démocratiser effectivement l'enseignement supérieur

**Une transformation profonde des études de santé** pour mieux former les soignants de demain

**Un accompagnement volontariste** pour construire des établissements de rang international en alliant Universités et Ecoles

La mise en chantier d'une **loi de programmation pluriannuelle de la recherche** pour une nouvelle dynamique

## L'impact du grand débat sur notre action

**Nouveau pacte territorial pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur partout** : apporter la formation au cœur des territoires

**Développer plus massivement les formations professionnelles courtes** plébiscitées par les étudiants et reconnues par le monde économique

**Prioriser l'ouverture sociale des formations les plus sélectives** et renforcer la place de la recherche dans la formation des élites

## Les priorités pour 2019

**Lancement des campus connectés, au cœur des territoires** : lorsque l'étudiant se déplace pour suivre ses études, c'est la formation qui vient à lui. 13 campus connectés ouvriront à la rentrée 2019

**Rénovation de l'offre de formation de premier cycle** afin d'élargir les possibilités offertes aux étudiants de suivre des cursus professionnalisants et de multiplier les passerelles

**Ouverture d'une réflexion sur l'ouverture sociale des Grandes Ecoles** en parallèle de la mission conduite sur la réforme de l'accès aux grands corps

Préparation de la **loi de programmation pluriannuelle de la recherche**